

## PROCÈS-VERBAL

### DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU LUNDI 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2014 À 19H30

Tenue à la salle du conseil municipal  
au 26, rue du Marché à Roxton Falls, à 19h30  
À laquelle sont présents

Le Maire : M. Jean-Marie Laplante  
Les conseillers M. Daniel Roy  
M. Marcel Bonneau  
M. Pierre Dagenais  
Mme Lynda Cusson  
Mme Marie-Eve Massé  
M. Richard Houde

Formant quorum sous la présidence de Monsieur le Maire.

Est également présente: Julie Gagné, directrice générale et secrétaire-trésorière

227-12-2014

#### Adoption de l'ordre du jour et de son addenda

Il est proposé par Daniel Roy

Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour et son addenda tels que présentés, avec un point VARIA ouvert.

Adoptée

228-12-2014

#### Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 novembre 2014

Il est proposé par Pierre Dagenais

Secondé par Richard Houde

#02-01-2015

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du ~~6 octobre~~ 2014.

*3 novembre 2014*

Adoptée

229-12-2014

#### Adoption des comptes du mois

ADMINISTRATION GÉNÉRALE	19 599.55\$
SÉCURITÉ PUBLIQUE	2 569.25\$
VOIRIE MUNICIPALE	22 370.95\$
HYGIÈNE DU MILIEU	13 009.75\$
SANTÉ ET BIEN ÊTRE (Garderie)	1 491.31\$
URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE	0.00\$
LOISIRS ET CULTURE	286.94\$
FRAIS DE FINANCEMENT	1 431.57\$
IMMOBILISATIONS	<u>350 211.73\$</u>
TOTAL DES DÉPENSES POUR LE MOIS DE:	410 971.05\$

Il est proposé par Marcel Bonneau

Secondé par Pierre Dagenais

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes du mois de de décembre 2014 soient payés et que ceux payés avant ce jour, soient ratifiés.

Adoptée

230-12-2014

#### Rapport de l'inspecteur municipal

L'inspecteur municipal étant absent, la directrice générale fait rapport des différents travaux qui ont eu lieu durant le mois et des travaux à venir. Certains ont engendrés ou vont engendrer des dépenses particulières, soit :

*Étalonnage de 2 postes de pompage*

Ces travaux sont à venir en décembre, au coût approximatif de 885\$ plus taxes.

*Poste de pompage route 139*

L'ajout d'un boîtier étanche et fermé est prévu. L'offre de service de S.Duclos Électrique prévoit que le tout peut être complété pour un montant de 1 486\$ plus taxes, incluant la remise en marche et la main d'oeuvre.

*Installation d'un débitmètre à l'usine*

L'inspecteur est en contact avec la compagnie PCP, pour obtenir une offre de service pour l'implantation d'un débitmètre à l'usine.

*Réserve d'eau de l'école*

Le niveau du trop-plein a été rehaussé à la réserve d'eau de l'école.

*Entretien préventif poste de pompage Duchaineau et route 139*

Les travaux ont été complétés en novembre.

*Souffleur et lame à neige*

Les lames des équipements de déneigement doivent être changées pour être fonctionnelles pour la saison d'hiver. Le tout est fait chez Rox Métal.

Il est proposé par Richard Houde

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le rapport de l'inspecteur municipal et d'autoriser les dépenses qui s'y rapportent.

Adoptée

Rapport du service d'inspection des bâtiments

Une copie de la liste des permis et certificats émis, est déposée par le service d'inspection des bâtiments.

Rapport et suivi concernant le 150, rue Notre-Dame

Une rencontre est prévue à cet effet. À suivre en janvier.

231-12-2014

Demande présentée par M. Nicolas D'Aoust et Mme Annie Leblanc : subdivision du lot #3 841 505, appartenant à M. Sébastien Marois et Mme Véronic Norris

CONSIDÉRANT la résolution #212-11-2014, adoptée lors de la séance ordinaire de conseil du 3 novembre 2014;

CONSIDÉRANT QUE le directeur du service de l'aménagement de la MRC d'Acton dépose son rapport, dans lequel il conclut que pour permettre le projet de subdivision du lot # 3 841 505, la municipalité doit prolonger son réseau d'égout pour desservir le terrain visé, puisque non desservi, ce terrain ne peut être morcelé à des fins résidentielles, faute de superficie (minimum 10 hectares);

CONSIDÉRANT QU'une modification au règlement de zonage n'est pas envisageable, puisque malgré qu'il ne fasse pas partie de la zone agricole provinciale, le lot visé par le projet est considéré comme agricole au sens du schéma d'aménagement révisé de la MRC (affectation agroforestière) et des orientations gouvernementales (secteur agricole variable);

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a demandé, en 2012, un estimé de coût à la firme d'ingénierie EXP pour le prolongement de son réseau d'égout sur la rue St-André, soit dans le secteur visé par le projet et que ces travaux étaient estimés à plus de 200 000\$;

CONSIDÉRANT QUE malgré le fait que le conseil soit favorable au projet de M. D'Aoust et Mme Leblanc, elle ne dispose pas des moyens financiers nécessaires pour prolonger son réseau d'égout, tel que requis pour rendre le projet conforme;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Richard Houde

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'informer M. Nicolas D'Aoust et Mme Annie Leblanc, que la Municipalité n'est malheureusement pas en mesure de donner suite à leur projet de subdivision du lot #3 841 505, dans le but d'y construire une résidence.

Adoptée

Rapport de la coordonnatrice du service des Premiers Répondants pour le mois de novembre 2014

Une copie du rapport de la coordonnatrice du service des Premiers répondants concernant les interventions effectuées pour le mois de novembre 2014, est remise à tous les élus.

Rapport des représentants de la municipalité sur les différents comités

Les élus font rapport des derniers développements au sein des organismes où ils siègent respectivement.

Questions de l'assistance

Seules les questions entraînant une résolution du conseil sont conciliées au procès-verbal.

232-12-2014 Règlement #11-2014 : déterminant le budget de la municipalité du Village de Roxton Falls, les taux de taxes et la tarification pour l'exercice financier 2015 : AVIS DE MOTION et date d'adoption

#02-01-2015 AVIS DE MOTION est par les présentes donné par Marie-Eve Massé, qu'à une séance subséquente de conseil, qui se tiendra le mardi 16 décembre 2014~~5~~ à 18h00, sera présenté pour adoption, le règlement #11-2014, déterminant le budget de la municipalité du Village de Roxton Falls, les taux de taxes et la tarification pour l'exercice financier 2015.

Qu'une séance extraordinaire du conseil, traitant exclusivement du budget et du programme triennal d'immobilisation, soit convoquée pour le mardi 16 décembre 2014~~5~~ à 18h00.

Adoptée

233-12-2014 Dépôt du registre des déclarations faites par un membre du conseil pour 2014  
CONSIDÉRANT QU'en conformité avec l'article 6 de la *Loi sur l'Éthique et la déontologie en matière municipale*, la directrice générale dépose, séance tenante, le « Registre public des déclarations faites par un membre du conseil-2014 », lequel registre ne contient aucune mention pour l'année 2014;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Richard Houde  
Secondé par Marie-Eve Massé  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du « Registre public des déclarations faites par un membre du conseil-2014 », lequel registre ne contient aucune mention pour l'année 2014.

Adoptée

234-12-2014 Politique salariale 2015 : adoption  
CONSIDÉRANT QUE la directrice générale remet aux élus le document intitulé « Politique salariale 2015 », lequel fait partie intégrante de la présente résolution comme si au long retranscrit;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau  
Secondé par Pierre Dagenais  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter la politique salariale pour 2015, telle que présentée et d'autoriser le maire et la directrice générale à procéder à la signature du document.

Adoptée

235-12-2014 Calendrier des séances du conseil pour l'année 2015

CONSIDÉRANT QUE l'article 148 du *Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant l'heure du début de chacune;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Richard Houde  
 Secondé par Daniel Roy  
 Et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le calendrier ci-après  
 soit adopté, relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil  
 municipal pour 2015, qui se tiendront le lundi ou le mardi à 19h30 :

Le lundi 12 janvier 2015	Le lundi 2 février 2015
Le lundi 9 mars 2015	Le mardi 7 avril 2015
Le lundi 4 mai 2015	Le lundi 1 <sup>er</sup> juin 2015
Le lundi 6 juillet 2015	Le lundi 10 août 2015
Le mardi 8 septembre 2015	Le lundi 5 octobre 2015
Le lundi 2 novembre 2015	Le lundi 7 décembre 2015

Adoptée

236-12-2014 Horaires du bureau municipal pour la période des fêtes

Il est proposé par Marcel Bonneau  
 Proposé par Lynda Cusson  
 Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir l'horaire suivant pour la  
 période des fêtes : le bureau municipal sera fermé du 19 décembre 2014 à midi  
 jusqu'au 4 janvier 2015 inclusivement. L'horaire régulier reprendra le lundi 5  
 janvier 2015.

Adoptée

237-12-2014 Rencontre des fêtes

Il est proposé par Marcel Bonneau  
 Secondé par Pierre Dagenais  
 Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser l'organisation d'un  
 souper des fêtes pour les élus et les employés municipaux, le vendredi 5 décembre  
 2014, au restaurant O'Martha, en allouant un budget de 750\$ pour cette activité.

Adoptée

238-12-2014 Travaux d'arpentage et piquetage du terrain de l'hôtel de ville : suivi

CONSIDÉRANT QUE les arpenteurs de Daniel Touchette sont venus faire le  
 piquetage du terrain de l'hôtel de ville ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux ont révélé qu'un poteau de la balançoire pour  
 enfant empiète sur le terrain de M. Gilles Lagacé;

CONSIDÉRANT QUE pour régulariser cette situation, il faut soit déplacer la  
 balançoire sur le terrain de la municipalité ou faire un échange de terrain avec M.  
 Lagacé de façon à ce qu'un nouveau lotissement pour les 2 terrains soit réalisé,  
 permettant ainsi l'échange de 2 portions triangulaire de terrain;

CONSIDÉRANT QUE cette procédure implique 2 nouveaux lotissements et une  
 transaction chez le notaire, soit plus ou moins 2 500\$ de frais;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Richard Houde  
 Secondé par Daniel Roy  
 Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au déplacement du  
 poteau de la balançoire qui empiète sur le terrain de M. Lagacé, au printemps  
 2015, puisque cette solution est la moins coûteuse.

Adoptée

239-12-2014 Développement domiciliaire secteur des Pins et des Lilas : mise à jour du rôle  
 d'évaluation et radiation de compte de taxes foncières

CONSIDÉRANT la mise à jour relative au lotissement des 18 terrains faisant partie  
 du développement domiciliaire de la municipalité sur les rues des Pins et des Lilas  
 et considérant le transfert par M. Luc Richard à la Municipalité de ces lots;

CONSIDÉRANT QUE le lotissement a été réalisé en date du 28 juillet 2014 et la transaction de vente le 27 août 2014;

CONSIDÉRANT QU'il y a génération de 18 comptes de taxes, pour un montant total de 200.29\$ pour cette période de 30 jours;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité agit comme promoteur dans ce dossier et qu'à la date de l'enregistrement des lots, elle était en charge du dossier;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marie-Eve Massé

Secondé par Lynda Cusson

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à la radiation des 18 comptes de taxes ayant trait à la mise à jour pour les lots faisant partie du développement domiciliaire des rues des Pins et des Lilas, pour un montant global de 200.29\$.

Adoptée

240-12-2014

Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls : dépôt des prévisions budgétaires pour 2015

CONSIDÉRANT QUE la Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls dépose ses prévisions budgétaires pour l'année 2015, lesquelles totalisent des dépenses pour 194 000\$, des revenus pour 24 000\$, laissant un manque à gagner de l'ordre de 170 000\$;

CONSIDÉRANT QUE les quotes-parts du Canton de Roxton Falls et du Village de Roxton Falls sont établies à 85 000\$ pour chaque municipalité;

Par conséquent, Il est proposé par Marie-Eve Massé

Il est secondé par Lynda Cusson

Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2015 de la Régie Intermunicipale de protection contre l'incendie de Roxton Falls, établissant la contribution du Village de Roxton Falls à 85 000\$.

Adoptée

241-12-2014

Service des premiers répondants : dépôt des prévisions budgétaires 2015 et du compte-rendu de la rencontre du 17 novembre 2014

CONSIDÉRANT QU'une copie du compte-rendu de la rencontre du 17 novembre 2014 a été remise à tous les élus;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette rencontre, les prévisions budgétaires du service des premiers répondants ont été élaborées pour l'année 2015;

CONSIDÉRANT QUE le budget du service est estimé à 44 415\$, alors que le montant devant servir au calcul des contributions des municipalités est évalué à 33 105\$, soit 12,34\$ par habitant;

PAR CONSÉQUENT, Il est proposé par Daniel Roy

Il est secondé par Lynda Cusson

Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :

1.D'accepter le compte-rendu de la rencontre du 17 novembre 2014;

2.D'accepter le budget du service des premiers répondants au montant de 44 415\$.

Adoptée

242-12-2014

Vente de la Dodge Caravan 2001 : résultats de l'appel d'offres

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a demandé des soumissions pour la vente de la Dodge Caravan 2001;

CONSIDÉRANT QUE 2 offres ont été déposées soit :

- M. Serge Marois, au montant de 800.00\$
- M. Denis Verrier, au montant de 625\$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Marcel Bonneau

Secondé par Richard Houde

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire et la directrice générale à procéder au transfert du véhicule Dodge Caravan 2001 à M. Serge Marois (ou sa conjointe Mme Diane Brown) et à signer tous les documents nécessaires afin de donner plein effet à la présente résolution.

Adoptée

243-12-2014

Rue des Pins et rue des Lilas : décret de l'ouverture des rues et affectation à l'utilité publique du lot #5 507 091

CONSIDÉRANT l'achat, par la municipalité, du lot # 5 507 091;

CONSIDÉRANT QUE ce lot porte le nom de rue des Pins pour la partie de rue sans issue accessible par la rue Ste-Marguerite et rue des Lilas pour la partie de rue sans issue accessible par la rue des Pins, le tout ayant été officialisé par la Commission de toponymie le 21-11-2014;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Richard Houde

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de décréter l'ouverture officielle de la rue des Pins et de la rue des Lilas et leur affectation pour des fins d'utilité publique et de circulation publique et ce, sur le lot #5 507 091.

Adoptée

244-12-2014

Service de gestion des eaux usées : dépôt du budget des coûts d'opération pour 2015

CONSIDÉRANT QUE le budget des coûts afférents au service de gestion des eaux usées pour l'année 2015 a été dressé et qu'il est déposé, pour un montant total de 75 650\$;

CONSIDÉRANT QUE ce même budget, de même que la contribution financière du Canton de Roxton pour 60 unités, estimée à 6 000\$, sont également transmis à la Municipalité du Canton de Roxton pour consultation, le tout conformément aux dispositions de l'entente conclue en cette matière;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Marcel Bonneau

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le budget du service de gestion des eaux usées pour 2015 et d'établir la contribution du Canton de Roxton au montant de 6 000\$ pour l'année 2015, soit 100\$ par unité, pour 60 unités.

Adoptée

245-12-2014

Régie intermunicipale de Roxton : approbation des prévisions budgétaires 2014 et établissement des quotes-parts 2015

CONSIDÉRANT QUE la Régie Intermunicipale de Roxton dépose ses prévisions budgétaires pour l'année 2015, lequel totalise des dépenses pour 60 760\$, des revenus pour 24 820\$ et une appropriation de surplus de 10 000\$, laissant un manque à gagner de l'ordre de 25 940\$;

CONSIDÉRANT QUE les quotes-parts du Canton de Roxton Falls et du Village de Roxton Falls sont établies à 12 970\$ pour chaque municipalité;

Par conséquent, il est proposé par Marcel Bonneau

Il est secondé par Richard Houde

Et il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les prévisions budgétaires pour l'année 2015 de la Régie Intermunicipale de Roxton, établissant la contribution du Village de Roxton Falls à 12 970\$.

Adoptée

- 246-12-2014 Camping de l'Île : prix d'excellence remis par Camping Québec
- Proposé par Marcel Bonneau  
 Secondé par Pierre Dagenais  
 Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire parvenir une lettre de félicitations au Camping de l'Île, concernant un prix d'Excellence remis par Camping Québec.
- Adoptée
- 247-12-2014 Alain Bérubé, journaliste à La Pensée de Bagot : félicitations pour la réception d'un prix journalistique
- Il est proposé par Marcel Bonneau  
 Secondé par Richard Houde  
 Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adresser une lettre de félicitations à M. Alain Bérubé, journaliste à La Pensée de Bagot, suite au prix qu'il a reçu de la part du Grand Prix des Hebdomadaires 2014.
- Adoptée
- 248-12-2014 Fabrique St-Jean-Baptiste : invitation à une rencontre de discussion
- Il est proposé par Daniel Roy  
 Secondé par Marcel Bonneau  
 Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater le maire et Mme Lynda Cusson, afin d'agir comme représentant de la municipalité à une rencontre avec la Fabrique St-Jean-Baptiste, où sont convoqués également Les Loisirs de Roxton Falls Inc. et le Canton de Roxton, concernant la problématique entourant les festivités de la St-Jean-Baptiste.
- Adoptée
- 249-12-2014 La Pensée de Bagot : participation à une publicité des fêtes des gens d'affaires de Roxton Falls
- Il est proposé par Marie-Eve Massé  
 Secondé par Marcel Bonneau  
 Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir une publicité au montant de 160\$, dans la page centrale dédiée aux gens d'affaires de Roxton Falls.
- Adoptée
- 250-12-2014 Omnibus Région d'Acton : quote-part et tarification annuelle 2015
- CONSIDÉRANT le renouvellement de l'entente relative à l'exploitation d'un service spécial de transport pour les personnes handicapées :
- PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Richard Houde  
 Secondé par Pierre Dagenais  
 Et résolu à l'unanimité des conseillers présents ce qui suit :
- La municipalité de Roxton Falls accepte de verser sa quote-part au même titre que l'ensemble des municipalités participantes à la condition que le Ministère des Transports du Québec accepte de verser la contribution financière de base.
  - La municipalité de Roxton Falls accepte que la Municipalité Régionale de Comté d'Acton agisse à titre de mandataire et serve de porte-parole auprès du ministère des Transports du Québec pour le service de transport adapté jusqu'au 31 décembre 2015.
  - La municipalité de Roxton Falls approuve les prévisions budgétaires pour l'année d'opération 2015 au montant de 345 952.02\$.
  - La municipalité de Roxton Falls approuve la tarification exigée aux usagers pour l'année 2015 soit :

110,00\$ carte de 40 déplacements locaux (2.75\$ / unité)  
65,00\$ carte de 20 déplacements locaux (3,25\$ / unité)  
32,50\$ carte de 10 déplacements locaux (3,25\$ / unité)  
3,50\$ déplacements locaux à l'unité  
10,00\$ déplacements extérieurs à l'unité  
1,50\$ par enfant de 6 à 11 ans déplacements locaux à l'unité  
3,50\$ par enfant de 6 à 11 ans déplacements extérieurs à l'unité  
Gratuit pour les enfants de 5 ans et moins

La municipalité de Municipalité de Roxton Falls autorise à même les fonds d'administration générale le versement d'une quote-part à OMNIBUS RÉGION D'ACTON au montant de 3 624,78\$ pour l'année d'opération 2015.

Adoptée

251-12-2014

Canton de Roxton : budget de l'entretien du réseau d'égout du chemin des Chalets, pour les propriétés situées sur le territoire du Village de Roxton Falls

Il est proposé par Lynda Cusson

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le projet de budget d'entretien du réseau d'égout du chemin des Chalets, pour 2015, relativement au raccordement de 5 unités situées sur le territoire du Village de Roxton Falls, le tout au montant de 27.07\$ par unité.

Adoptée

#### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, soussignée, Julie Gagné, gma, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-haut décrites sont projetées par le conseil.

\_\_\_\_\_  
Signé à Roxton Falls, ce 1<sup>er</sup> décembre 2014

252-12-2014

Levée de l'assemblée

Il est proposé par Marcel Bonneau

Secondé par Daniel Roy

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever l'assemblée à 20h20.

Adoptée

*En signant le présent procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions qui en fait partie.*

\_\_\_\_\_  
Jean-Marie Laplante  
Maire

\_\_\_\_\_  
Julie Gagné, gma  
Directrice générale et  
Secrétaire-trésorière